

LE PRÉSIDENT

Affaire suivie par : Valérie GALPIN
Téléphone : 02 41 05 51 77
Email : valerie.galpin@angersloiremetropole.fr

Objet : demande de visite d'immeuble dans le cadre
de l'élaboration du PSMV

Angers, le 25 SEP. 2020

Madame, Monsieur,

Angers a été reconnu Site Patrimonial Remarquable en 2019, selon un périmètre qui embrasse toute la vallée de la Maine et les quartiers historiques. Aujourd'hui, c'est l'étude approfondie du centre-ville qui est lancée dans le but de concevoir un plan d'urbanisme adapté à la richesse patrimoniale et la complexité parcellaire de ce secteur central. Ce plan d'urbanisme s'appelle le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) et est voué à se substituer au Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le périmètre du centre-ville (voir plan joint).

Cette démarche est portée par Angers Loire Métropole avec le concours du Ministère de la Culture et la Ville d'Angers. Un cabinet d'architectes-urbanistes, l'agence PAUME (nouveau nom de l'agence AUP), a été missionné pour 3 ans depuis janvier 2020 pour réaliser cette étude.

L'agence PAUME a déjà fait un diagnostic fin sur l'histoire urbaine, sur la typologie de l'architecture angevine et les particularités du paysage. Leur mission nécessite maintenant un repérage complet de toutes les parcelles du centre-ville pour identifier les éléments de patrimoine et mieux comprendre les spécificités du tissu urbain. Ce travail demande une participation active des habitants pour qu'ils ouvrent leurs portes aux architectes et ainsi leur permettent de mieux comprendre le patrimoine angevin.

Dans ce cadre, votre parcelle a été identifiée comme importante pour compléter notre diagnostic. Il s'agirait, si vous en êtes d'accord (ainsi que votre propriétaire si vous êtes locataire), de programmer un rendez-vous avec un ou une architecte de l'agence PAUME. Lors de ces rendez-vous, l'architecte pourra identifier des éléments architecturaux intéressants tels que les façades arrière, les caves anciennes, les combles accessibles, les escaliers, boiseries ou sols d'origine, les ferronneries (ces éléments permettant de dater votre immeuble) et recenser les espaces extérieurs (cours, jardins, terrasses...).

Les informations recueillies seront confidentielles, elles serviront uniquement à nourrir l'étude du patrimoine du centre d'Angers, et ne seront en aucun cas transmises à d'autres administrations. A l'issue de cette opération, le bureau d'études proposera un règlement du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

Je vous informe également qu'un blog est tenu à jour régulièrement par l'équipe d'architectes, à l'adresse suivante : <https://psmv-angers.wixsite.com/patrimoine>

Vous trouverez ci-joint quelques précisions sur la marche à suivre pour permettre ces visites.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous, cordialement

Christophe BÉCHU

L'EQUIPE D'ARCHITECTES MISSIONNÉE

L'équipe de l'agence PAUME (nouveau nom de l'agence AUP) est composée d'architectes du patrimoine et est spécialisée dans le recensement des centres anciens (elle a travaillé notamment pour les villes de Rochefort, Poitiers, La Rochelle, Nantes). Voici le trombinoscope des membres de l'équipe qui réalisent les visites sur place :



*L'agence AUP devient Paume



Céline Viaud



Lenaig Louaisil



Guillaume Boué



Pauline Mortreau

Les visites ne font l'objet d'aucune sous-traitance.

MARCHE A SUIVRE

Si vous souhaitez simplement des précisions,

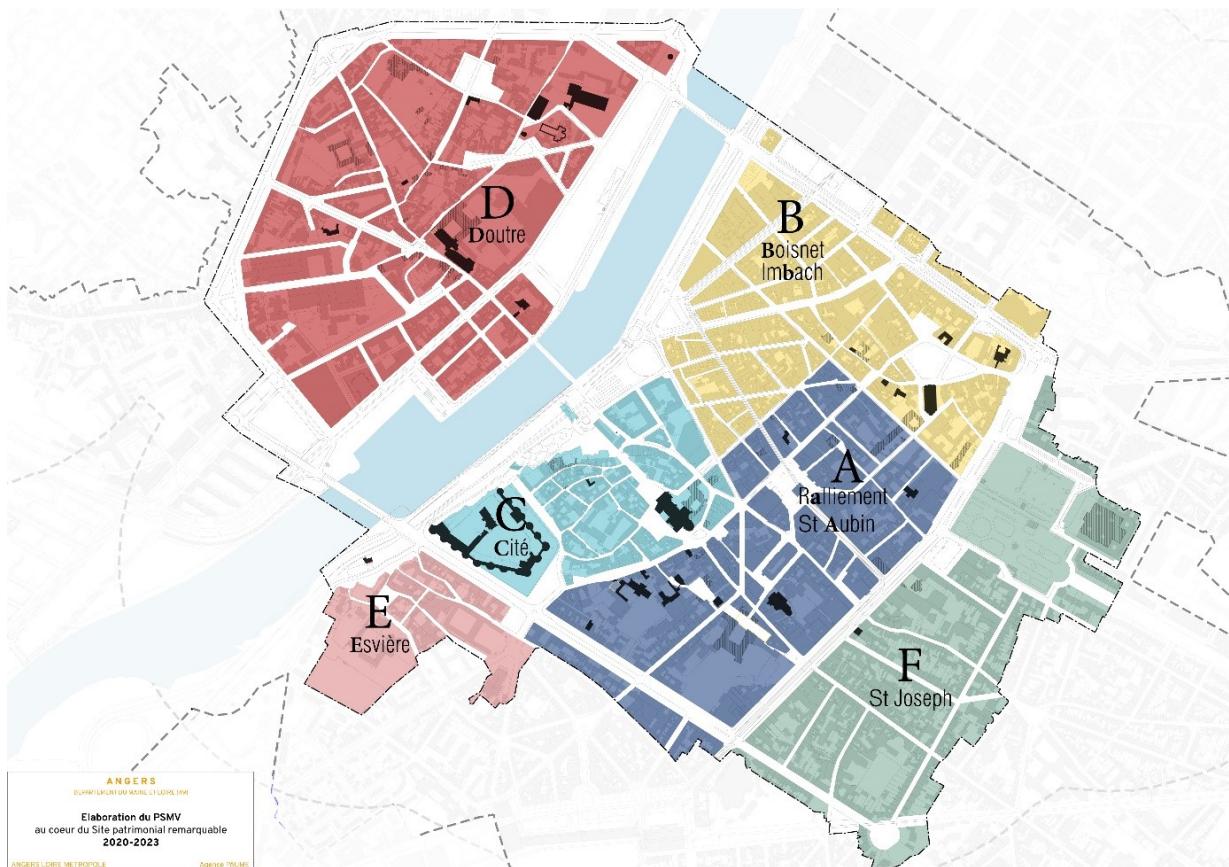
Vous pouvez aller sur le site d'Angers Loire Métropole :

<http://www.angersloiremetropole.fr/un-territoire-en-mouvement/urbanisme/site-patrimonial-remarquable/index.html>

ou Contactez Valérie Galpin du service Aménagement d'Angers Loire Métropole au 02.41.05.51.77

Si vous acceptez d'organiser un rendez-vous sur place,

Contactez directement l'agence PAUME au 02.40.20.15.47, en indiquant dans quel secteur se trouve votre immeuble (code couleur de la carte ci-dessous) de manière à ce que l'on vous oriente vers l'architecte de l'équipe qui connaît le mieux votre secteur.



Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas recevoir les architectes chez vous,

Vous pouvez éventuellement leur envoyer des informations (avec photos si possible) par mail à l'adresse suivante :
gboue@agencepaume.com